

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**
Département des P.O.
Arrondissement de Prades
**COMMUNE
DE JOCH**
Siège :
66320 JOCH
04.68.05-80-08

DATE DE LA
CONVOCATION
02/03/2025

**Nombre de membres
en exercice : 07**
Présents : 07
Votants : 07

Pour : 07
contre : 0
Abstentions: 00
Pouvoirs : 00

OBJET : CFU 2025

APPROBATION DU
CFU 2025

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 066-216600890-20260310-2026DE02-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE JOCH
Séance du 10 Mars 2026**

L'an deux mille vingt- six le **10 Mars** à vingt heures et zéro minute, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil - Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales . sous la présidence de Monsieur VILLELONGUE J.Pierre, Maire

Etaient présents : VILLELONGUE J.Pierre, Jean-Claude GRAULE, VILLELONGUE Jérôme, Thérèse TRABIS-GURRERA ,Paulette VERDIER, France ARGENCE, Aya PIAU,

Secrétaire de séance Thérèse TRABIS-GURRERA

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Claude GRAULE et le charge de présenter le compte financier unique (CFU) 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de JOCH

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRAULE, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine le compte financier unique 2025 qui s'établit ainsi

Réalisation exercice 2025	DEPENSES	RECETTES	Résultat
FONCTIONNEMENT	303 334.89 €	306 892.17 €	3 557.28 €
INVESTISSEMENT	157 813.26 €	97 562.75 €	-60 250.51€
	461 148.15 €	404 454.92 €	-56 693.23€
REPORT EXERCICE N-1			
FONCTIONNEMENT	0.00 €	178087.11 €	
INVESTISSEMENT	0.00 €	52 040.92 €	
Total réalisation +reports	461 148.15 €	634 582.95 €	173 434.80 €
Restes à réaliser			Besoin investissement
FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	
INVESTISSEMENT	22 400.00€	9282.70 €	-13 117.30 €
RESULTAT CUMULE			RESULTAT CUMULE 160 317.50 €

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 066-216600890-20260310-2026DE02-DE



Hors de la présence du Maire, M. Jean-Pierre VILLELONGUE, qui se retire de la salle pour le vote, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

- **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **Approuve** donc le CFU 2025 tel qu'établi ci-dessus

AINSI FAIT ET DELIBERA LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS

Pour extrait conforme
L'adjoint

GRAULE Jean Claude

